

# Processus d'approvisionnement concurrentiel : contrat de gestion des Laboratoires Nucléaires Canadiens après 2025

Mise à jour au Conseil de gérance de l'environnement

12 octobre 2023





# Reconnaissance du territoire

EACL reconnaît avec gratitude qu'elle mène ses activités sur des territoires qui sont, depuis des temps immémoriaux, les terres traditionnelles des peuples autochtones du Canada.



# Approvisionnement : Principes directeurs

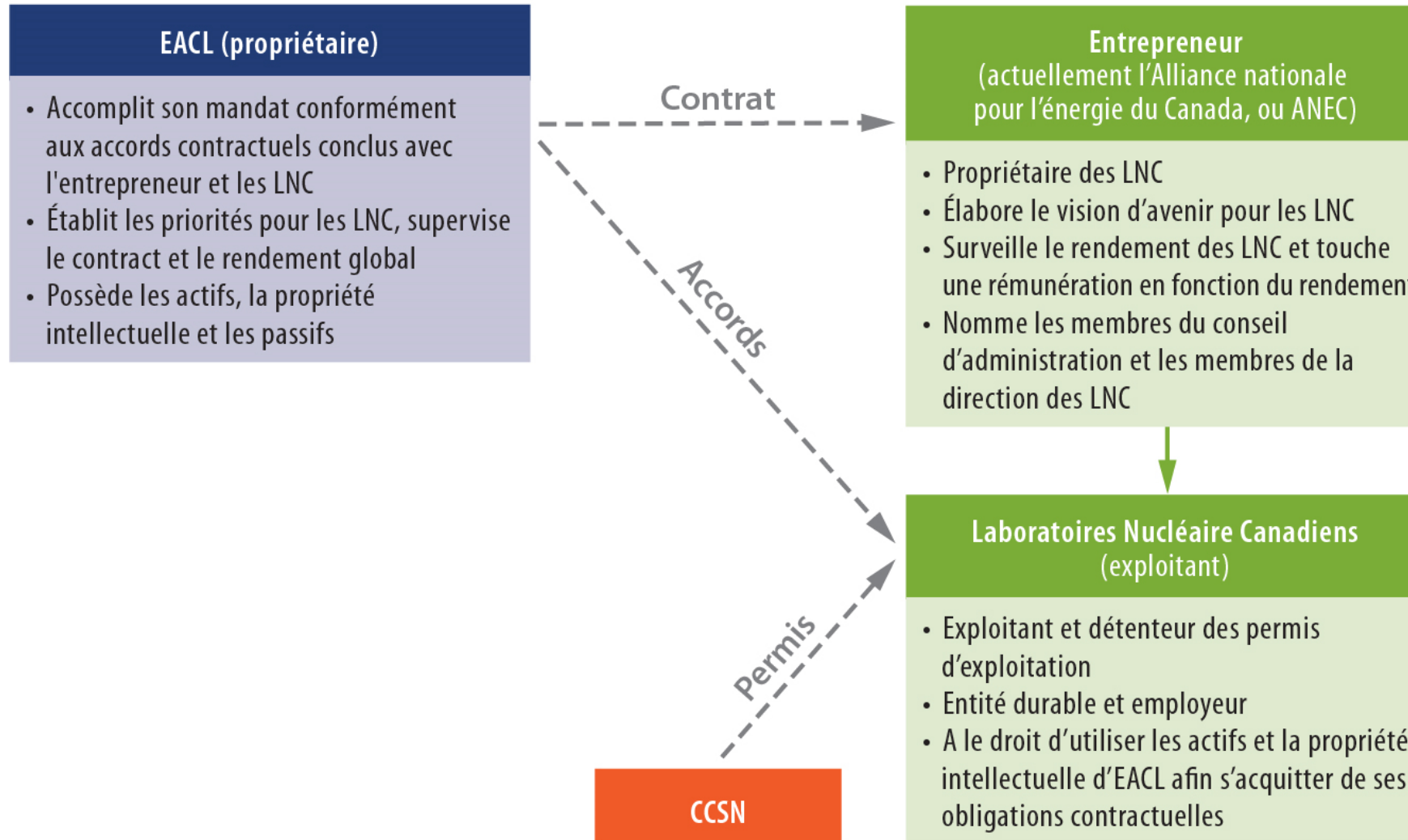
- EACL mènera un processus équitable et transparent
- EACL n'a pas de préférence réelle ou apparente à l'égard de l'entrepreneur titulaire
- EACL recherche le meilleur soumissionnaire possible et s'attend à une concurrence solide
- EACL s'engage à maintenir l'intégrité du processus d'approvisionnement
- EACL tient à consulter les collectivités locales et autochtones sur certains aspects du contrat et/ou de la demande de propositions
- EACL tient à le faire tout en respectant l'équité du processus, la confidentialité usuelle et autres considérations du même ordre

# Ordre du jour

1. **Modèle OGEE : vue d'ensemble/récapitulatif**
  - Contexte
  - Prochaine période de contrat d'OGEE : objectifs/priorités
  - À quoi s'attendre — LNC
  
2. **Processus d'approvisionnement**
  - Où en sommes-nous dans le processus?
  - Vue d'ensemble de la demande de pré-qualification
  - Calendrier
  - Prochaines étapes

# Modèle OGEE : vue d'ensemble/ récapitulatif

# Modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur



# Rôles et responsabilités

- Le rôle d'EACL est de superviser le rendement des LNC par rapport au contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, d'atteindre ses priorités et celles du gouvernement du Canada.
  - EACL établit les priorités des LNC; le processus d'approvisionnement ne les changera pas.
- Les LNC sont une « entité durable » responsable de l'exploitation des sites d'EACL.
  - Nous prévoyons que seulement les individus occupant des postes de direction supérieurs changeront avec l'émission d'un nouveau contrat.

# Sites et actifs d'EACL

**Laboratoires :** Laboratoires de Chalk River et Centre national d'innovation pour la cybersécurité

**Sites de recherche hérités d'EACL (en déclassé)** : Laboratoires de Whiteshell, réacteur nucléaire de démonstration, réacteur de Douglas Point, réacteur Gentilly-1 + déclassé et assainissement de grande portée à Chalk River

**Sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité et/ou des matières radioactives naturelles** dont le gouvernement a accepté la responsabilité : Initiative dans la région de Port Hope et Itinéraire de transport dans le Nord





# Objectifs du prochain contrat : Trois missions

L'intention d'EACL est que les LNC tirent parti de leurs capacités et de leurs ressources pour mener à bien les « missions principales » et leurs objectifs individuels et collectifs. Les missions sont les suivantes :

- **Science et technologie (S-T)** : Renforcer le rôle des LNC en tant que laboratoires nucléaires nationaux du Canada en mettant en œuvre les priorités fédérales en matière de science et de technologie, en poursuivant de riches collaborations et partenariats et en faisant progresser l'innovation nucléaire pour le bien public. Faire croître les services commerciaux et les revenus de tiers en tirant parti des capacités et des actifs existants.
- **Déclassement et gestion des déchets** : Optimiser, en tenant compte des débouchés d'accélération, les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de réduire les responsabilités d'EACL, ainsi que les risques et les coûts à long terme.
- **Développement du site et investissement (capital)** : Mettre en œuvre un programme de gestion des dépenses en immobilisations et des actifs intégré et de taille optimale. Veiller à ce que les biens immobiliers, les sites, les bâtiments et les installations d'EACL soient gérés de manière sécuritaire et sécurisée et que les capacités, les ressources et l'infrastructure soient maintenues.

# Objectifs du prochain contrat

En exécutant les travaux voulus par les missions, les LNC sont appelés à :

- Stimuler l'innovation par le renforcement des collaborations existantes et l'établissement de nouvelles collaborations entre les réseaux universitaires et de recherche et les industries nationales et internationales
- Mettre à profit les capacités en vue de concrétiser les priorités fédérales en matière de recherche et de faire croître les revenus provenant de tiers
- Poursuivre les travaux de revitalisation des Laboratoires de Chalk River afin de les transformer en un complexe de science et de technologie nucléaires plus efficace et moderne
- Optimiser l'exécution du programme de déclasserement et de gestion des déchets afin de réduire les responsabilités d'EACL de manière sécuritaire et rentable
- Établir et maintenir des relations de collaboration significatives avec les collectivités autochtones fondées sur la guérison et la réconciliation
- S'assurer que la culture de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement des LNC se perpétue, qu'elle soit solide, conforme et gérée efficacement et que les capacités, les ressources et l'infrastructure nécessaires pour satisfaire au mandat d'EACL soient maintenues
- Faciliter la transformation organisationnelle et renforcer les capacités du personnel des LNC
- Optimiser l'exécution et le coût des activités sur le site.



# À quoi s'attendre des LNC

Les LNC sont une « entité durable », ce qui signifie qu'ils demeurent en place même avec la venue d'un nouvel entrepreneur.

- Les LNC demeurent l'employeur de la main-d'œuvre, le détenteur de permis d'exploitation et l'entité durable responsable de l'exploitation des sites d'EACL.
- La propriété des LNC pourrait être amenée à changer (actuellement l'Alliance pour l'énergie nucléaire du Canada)
- Les travaux, projets et priorités des LNC en cours se poursuivent
- Nous nous attendons à une stabilité de la main-d'œuvre des LNC, nécessaire afin de réaliser les importants travaux et initiatives en cours. Ceci comprend les activités scientifiques et technologiques nucléaires, le déclassé et la gestion des déchets, ainsi que les projets d'immobilisation.
- Tous les contrats que les LNC ont mis en place seront maintenus, y compris ceux qui pourraient se prolonger jusqu'à la prochaine période contractuelle du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

# Processus d'approvisionnement

# Processus d'approvisionnement



La demande de déclaration d'intérêt (« DDI ») a été émise en septembre 2022 afin de solliciter des commentaires et de la rétroaction auprès des parties intéressées concernant les divers éléments d'un processus d'approvisionnement concurrentiel potentiel pour gérer les Laboratoires Nucléaires Canadiens dans le cadre d'un modèle d'OGEE.



2

L'étape de la Demande de pré-qualification et de l'ébauche de la demande de proposition (DP)

- Sélection afin de confirmer que les critères techniques obligatoires, les exigences en matière de capacités financières, les exigences en matière de sécurité et les critères relatifs à l'intégrité sont respectés (répondant qualifié).
- Consultations détaillées, l'ébauche de la Demande de propositions et la forme de contrat sont rendues disponibles aux répondants qualifiés pour fins de rétroaction.

3

L'étape de la Demande de propositions (DP) finale

- Seuls les répondants qualifiés de l'étape de la demande de préqualification seront admissibles pour présenter des soumissions à l'étape de la DP finale. Les soumissions seront évaluées comme à l'habitude en fonction de critères cotés.

4

Étape de finalisation et de transition du contrat

- Le soumissionnaire préféré est choisi et le contrat final est exécuté.
- Le contrat est exécuté après la signature de l'entente par le soumissionnaire retenu.
- Il y a chevauchement des activités de transition entre le titulaire et l'adjudicataire.

# Demande de pré-qualification (DPQ)

- Le document contient la description du processus d'approvisionnement, des instructions aux soumissionnaires intéressés leur expliquant, entre autres, comment y répondre, ainsi que les conditions et modalités.
- Exigences de pré-qualification :
  1. Habilitations de sécurité
  2. Évaluation des capacités financières
  3. Certificats d'intégrité
  4. Évaluation technique

# Demande de Pré-Qualification – Critères techniques

10 critères d'évaluation de l'expérience des soumissionnaires dans la gestion de grands sites complexes et aux activités analogues à celles de Chalk River et d'autres sites d'EACL dont, par exemple, ceux-ci :

- Gestion de grandes installations nucléaires, projets d'infrastructure nucléaire sous licence, approche intégrée de la sûreté nucléaire, de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement
- Gestion d'un effectif syndiqué important, d'une équipe pluridisciplinaire (science, technologie et recherche), chargé de la mise en œuvre de changements organisationnels
- Responsabilité à l'égard des projets de déclasserement nucléaire et de la gestion des déchets radioactifs
- Gestion des projets de recherche et de développement
- Gestion de la concertation avec les parties prenantes et les Autochtones dans le cadre de projets nucléaires

Documentation complète disponible sur le site Web d'EACL : [www.aecl.ca/fr/a-propos-deacl/renouvellement-du-contrat-dogee/](http://www.aecl.ca/fr/a-propos-deacl/renouvellement-du-contrat-dogee/)

# Calendrier

Date	Principaux jalons
26 septembre 2022	Lancement de la demande de déclaration d'intérêt (DDI)
26 octobre 2022	Clôture des réponses à la demande de déclaration d'intérêt
Automne 2022/hiver 2023	Examen et analyse des renseignements reçus dans le cadre de la demande de déclaration d'intérêt
23 mars 2023	Séance d'information des soumissionnaires intéressés et visite des laboratoires de Chalk River
31 mars 2023	Publication de la Demande de pré-qualification
Hiver/printemps 2023 (et ultérieurement)	Sensibilisation des collectivités locales, des parties prenantes dont les Autochtones
Automne 2023/printemps 2024	Consultation des répondants qualifiés lors du processus d'ébauche de la DP
Printemps 2024	Publication de la Demande de propositions finale
Printemps/été 2024	Préparation des soumissions (répondants qualifiés)
Automne 2024/printemps 2025	Évaluation des soumissions
Printemps/été 2025	Sélection du soumissionnaire préféré
	Attribution du contrat et transition





# Prochaines étapes – Mobilisation de la collectivité et des communautés Autochtones

- EACL sollicitera des commentaires sur le projet d'énoncé des travaux
  - Publication prévue dans les semaines à venir
  - Consultation auprès des collectivités : Qu'est-ce qui compte pour elles? Les exigences ont-elles été bien cernées? Qu'est-ce qui manque?
- Mobilisation concertée auprès des collectivités et nations autochtones
- Autres activités de mobilisation, selon que les besoins et les intérêts de la collectivité l'exigent
- Mises à jour du Conseil de gérance de l'environnement, le cas échéant

# Questions?

